Bulletin de Santé du Végétal

Légumes frais

N°8 – 15 mai 2020, page 1

Les indices de la semaine :

Climatologie:

Persistance du temps sec, températures en hausse

Choux:

Mouche du chou :	🟠
Pucerons :	🟢
Altises :	🟢
Pigeons et choucas :	🟠

Artichaut 2 ans et +:

Pucerons noirs :	🟠
Mildiou :	🟢
Bactériose sur capitules	🟠

Oignon et échalote :

Mildiou :	🟠
Mouche de l'oignon :	🟠

Carotte :

Mouche de la carotte :	🟢 🟠

Céleri :

Mouche du céleri :	🟢

Salades:

Pucerons :	🟠
Limaces:	🟠
Noctuelle gamma :	🟢
Sclérotinia :	🟢
Pigeon :	🟠

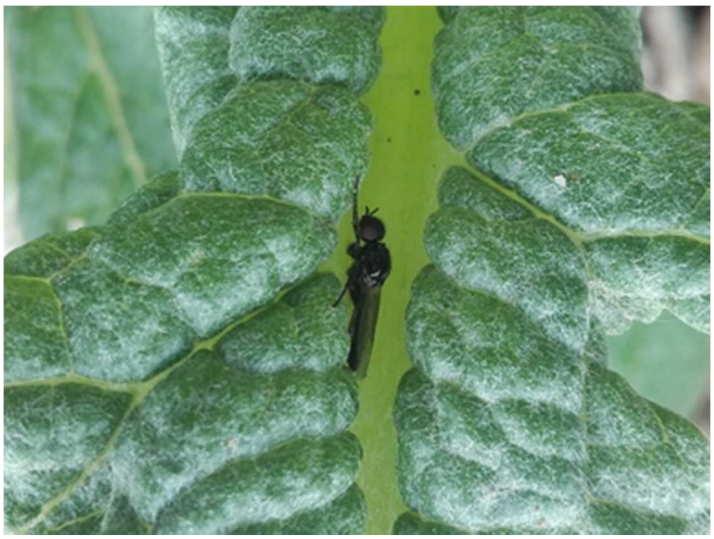

Bibionidae sur artichaut (Photo CA BZH) : Une grosse mouche détritivore, sans danger pour la culture.

Légende :

Dégâts ou risques faibles	🟢
Dégâts ou risques moyens	🟠
Dégâts ou risques forts	🔴

Chambre régionale d'agriculture de Bretagne – Maison de l'agriculture – ZAC Atalante Champeaux – 35042 Rennes Cedex – Tél : 02 23 48 23 23 – Fax – 02 23 48 27 48 – accueil@bretagne.chambagri.fr

Informations climatiques :

Des vents de nord-est dépassant 70km/h et des températures inhabituellement froides ont eu des effets néfastes sur la végétation. On observe des feuilles cassées ou marquées, la chute des plants d'artichaut proches de la récolte…Les précipitations ont été très variables mais généralement limitées.

Pour la semaine à venir le climat s'adoucie, sans pluies et vent de nord modéré.

Pluviométrie (mm)	Avril	1-15 mai
Pleumeur Gautier (22)	33 (45.4)	22.2 (29.0)
Paimpol(22)	46.6 (45)	19.5 (22.7)
Lannion (22)	55 (40.5)	29.8 (23.9)
Camaret	85.7 (52.0)	35.5 (26.1)
Saint Jean du Doigt (29)	80.8 (50)	24.2 (31.6)
Plounevez Lochrist (29)	80.4 (59.8)	29.8 (27.0)
Saint Pol de Léon (29)	74.4 (54.6)	17 (31.2)
Dinard(35)	60.8 (35.8)	23.2 (23.4)
Auray(56)	59.8 (70)	23.8 (30.0)

Températures moy (°C)	Avril	1-15 mai
Pleumeur Gautier (22)	11.3 (11.3)	11.9 (12.2)
Paimpol(22)	11.6(9.7)	12.2 (12.2)
Lannion (22)	12 (9.7)	13.2 (12.3)
Camaret	13.0 (10.1)	13.7 (12.7)
Saint Jean du Doigt (29)	12.3 (9.9)	13.5 (12.6)
Plounevez Lochrist (29)	11.5 (9.9)	13.3 (12.5)
Saint Pol de Léon(29)	11.8 (9.85)	13.1 (12.5)
Dinard (35)	12.8 (10.0)	13.3 (13.0)
Auray(56)	13.4 (12.7)	14.6 (14.2)

Entre parenthèses : Normales saisonnières

Choux

Mouche du chou *(Delia radicum)* :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations
Ille & Vilaine	6 parcelles fixes	Mouche : **2.13** œufs/piège en moyenne. Quelques pucerons, altises
Côtes d'Armor	5 parcelles fixes	Mouche : **2.9** œufs/piège en moyenne, des tipules, faible présence d'altises.
Finistère	4 parcelles fixes	Mouche : **3.58** œufs/piège en moyenne, 1 parcelle au dessus du seuil.

Pièges à feutrine sur 10 plantes, seuil de risque 7 œufs/feutrine/semaine

Vol et pontes en baisse sur le Nord Bretagne, fin de vol sur le sud et la pointe du Finistère. Maintenir cependant les crucifères racines sous bâches en raison d'une présence résiduelle de la mouche toujours possible.

Simulation SWAT 15/05-2020

Attention : Les modèles sont qualitatifs : Ils indiquent une évolution, mais pas une intensité.

	vol	pontes	larves
Auray (56)	🟢	🟢	🔴
Saint Pol(29)	🟠	🟠	🔴
Ploumoguer(29)	🟢	🟢	🔴
Pleumeur(22)	🟠	🟠	🔴
Dinard(35)	🟠	🟠	🔴

🟢 Absence ou début

🟠 En cours

🔴 pic

Pucerons verts et cendrés :

on observe toujours des ailés et/ou des aptères isolés ; les colonies sont très rares. Le parasitisme se développe, la fréquence d'observation de momies augmente.

Altises :

le temps venteux et froid leur est moins favorable, la pression reste modérée.

Pigeons et choucas :

Les dégâts de pigeons et de choucas restent très élevés.

Dans les secteurs à risque, effectuer un bâchage insectproof sur les nouvelles plantations qui pourront être retirées lorsque les plants seront racinés.

Pour conserver des moyens de lutte contre les nuisibles, les agriculteurs doivent chiffrer les dégâts. Le nombre d'attestations reçues et le montant des dégâts déclarés sont déterminants pour établir la liste des espèces d'animaux classés nuisibles.

Lien constatation de dégâts : https://forms.gle/tYERjkKLoJuuXP7q7

Petite colonie de pucerons cendrés (Photo CA BZH)

Artichaut 2 ans et + :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (15 jours)
Côtes d'Armor	6 parcelles fixes (2 à 4 ans)	Foyers de pucerons noirs sur capitules (1/3 des parcelles du réseau). Limaces : Têtes marquées. Mildiou : Quelques taches. Pseudomonas sur capitules	⇨
Finistère	10 parcelles fixes (2 ans)	Pucerons noirs : forte diminution. Présence plus affirmée des insectes auxiliaires. Quelques taches de mildiou sans évolution. Pseudomonas cichorii sur têtes assez présent. Dégâts de vent sur secteurs exposés.	⇨

Dégâts de vent sur artichaut proche de la récolte (Photo CA BZH)

Pucerons noirs *(Aphis fabae):* Baisse de l'importance des foyers dans le Finistère, présence plus constante dans les Côtes d'Armor (80% des parcelles avec d'abondantes colonies). Entomophthorales et momies sont en diminution parallèlement à la baisse des populations de pucerons verts, les insectes auxiliaires sont en cours d'installation.

Mildiou *(Bremia lactucae)* **:** Des tâches sur feuilles basses.

Pas d'évolution du risque épidémique (MILART) en raison du climat sec et venteux qui limite les contaminations.

Bactériose des capitules *(Pseudomonas cichorii)* **:**

Certaines parcelles, proches de la récolte, présentent de fortes attaques sur têtes (30% des parcelles du réseau dans le Finistère et jusqu'à 20% des capitules). La bactérie est favorisée par l'humidité et les contrastes de températures. Elle pénètre dans l'épiderme et provoque des noircissements de bractées. Pas de moyens de lutte.

Pseudomonas cichorii sur capitules
(Photo CA BZH)

Oignons et échalotes

Mildiou *(Peronospora destructor) :*

Les conditions sèches et venteuses de ces derniers jours limitent les contaminations. Le modèle MILONI indique que les conditions climatiques permettent des sporulations, ce que confirme le captage de spores. Le plant d'échalote étant trempé eau chaude, le risque de contaminations primaires est très réduit. De fait, aucune observations de taches n'a été faite à ce jour.

La période et surtout le stade des échalotes et des oignons en mottes restent favorables au mildiou qui peut se développer à la faveur de faibles pluies ou de brouillards locaux.

Mouche de l'oignon *(Delia antiqua):* simulation SWAT du 15/05-2020.

Le vol de mouches est moins actif. Les dégâts larvaires sont peu signalés en parcelles.

	vol	pontes	larves
Auray (56)	pic	pic	En cours
Saint Pol(29)	pic	En cours	En cours
Ploumoguer(29)	pic	pic	En cours
Pleumeur(22)	pic	En cours	En cours
Dinard(35)	pic	En cours	En cours

En cours

pic

Piège à spores Burkard
(Photo CA BZH)

Carottes :

Mouche de la carotte *(Psila rosae):*

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (15 jours)
Morbihan	4 Parcelles	Auray : **0.5** mouche/plaque/jour, Kervignac : **2**, Sulniac : **0.3**, Plouhinec : **0.2**	⇨
Finistère	6 parcelles	Plouzévédé (AB) : **0**, Santec 'Mechouroux' : **0**, Cleder : **0**, Plounevez Lochrist : **0**, Santec 'le bois' : **0**, St Pol Tregondern : **0.5**, Henvic : **0**	⇨

Le seuil de risque se situe à 1 mouche/piège/semaine.

Baisse ou fin de vol sur le nord Bretagne. Vol résiduel au sud.

Globalement, ce 1er vol est de faible niveau, n'occasionnant pas de dégâts aux cultures (Par ailleurs souvent bâchées). Les débâchages nécessaires au désherbage peuvent être réalisés sans risque.

	vol	pontes	larves
Auray (56)	Absence ou début	pic	pic
Saint Pol(29)	En cours	pic	En cours
Ploumoguer(29)	pic	pic	En cours
Pleumeur(22)	pic	pic	En cours
Dinard(35)	En cours	pic	En cours

Absence ou début

En cours

pic

SWAT, simulation du 14/05/2020

Attention : Les modèles sont qualitatifs : Ils indiquent une évolution, mais pas une intensité.

Céleri :

Mouche du céleri *(Euleia heraclei):*

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (15 jours)
Finistère	5 parcelles	Plouzévédé (AB) : **0.25**, Santec 'Mechouroux' : **0.25**, Cleder : **0**, Plounevez Lochrist : **0**, Santec 'le bois' : **0**, St Pol Tregondern : **0**	⇨

Pas de seuil de risque défini.

Faible niveau de captures. Pas de dégât.

Salades :

Départe-ment	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	11 parcelles (1 bio)	Pucerons : Présence très fréquente d'ailés, des colonies de pucerons Nasonovia dès les stades 4-6Feuilles. Noctuelle gamma : Début de vol (4.3 papillons/piège). Sclérotinia modéré.	⇨

Le confinement rend la campagne très aléatoire dans la mesure ou une proportion significative de la production part traditionnellement en restauration hors foyer.

Pucerons du feuillage :

Les vols de pucerons se sont intensifiés. Des colonies s'installent rapidement sur les stades jeunes des salades. Les fortes limitations d'usage d'insecticides font craindre des pertes en culture. Le maintien des filets 'type Mikroclima' augmente désormais le risque de tip burn sur les fins de cycle. L'efficacité de ces filets est limitée sur pucerons. L'usage de maillages plus fins a été testé mais ne donne pas satisfaction (Augmentation des maladies et accroissement des temps de travaux).

Colonie de pucerons Nasonovia sur jeune plant de salades (Photo CA BZH)

Limaces : Moins d'activité, en lien avec un temps plus sec. Ne pas sous estimer leur nuisibilité au retour de conditions plus humides.

Noctuelles gamma *(Autographa gamma)* : 4.3 papillon en moyenne/piège. Pas de ponte. (On observe également quelques teignes)

Sclérotinia : Des dégâts sur cultures en fin de cycle. La surveillance doit être renforcée. Débâcher aux premières alertes.

pigeons : Des défoliations toujours très fortes sur les parcelles non bâchées. Peu d'efficacité des effraies. Le pigeon reste le ravageur principal des cultures de salades.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA BZH, TSM.

Direction de publication

Chambre d'agriculture de Bretagne, Aéroport CS 57946, 29679 Morlaix CEDEX

Louis Leroux, animateur filière, Tel : 02 98 88 97 60

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Antenne de St Pol, Kergompez,
29250 St Pol de Léon
Nicolas Mezencev, Animateurs légumes. Tél : 02 98 69 17 46

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL,
CATE, TSM